

# FORMATION APOGÉE

## MODULE 9

# Connaître la structure des enseignements



# SITUATION DU MODULE DANS LE PARCOURS

<b>MODULE 1</b>	Objectifs et grandes fonctionnalités d'Apogée
<b>MODULE 2</b>	Prise de contact avec l'outil Apogée
<b>MODULE 3</b>	Réaliser une inscription administrative et le paiement des droits
<b>MODULE 4</b>	Réaliser le suivi administratif d'une IA
<b>MODULE 5</b>	Gérer comptablement les paiements et remboursements
<b>MODULE 6</b>	Réaliser une inscription pédagogique et son suivi
<b>MODULE 7</b>	Saisir les décisions de commission et de jury
<b>MODULE 8</b>	Consulter et mettre à jour le dossier étudiant
<b>MODULE 9</b>	<b>CONNAITRE LA STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS</b>
<b>MODULE 10</b>	Saisir et exploiter la Structure des enseignements
<b>MODULE 11</b>	Saisir les modalités de collecte des enseignements
<b>MODULE 12</b>	Evaluation des enseignements
<b>MODULE 13</b>	Préparer la session d'examens
<b>MODULE 14</b>	Saisir les notes et résultats dans Apogée
<b>MODULE 15</b>	Saisir les notes depuis une application externe
<b>MODULE 16</b>	Agréger les notes et résultats dans Apogée
<b>MODULE 17</b>	Délibérer et diffuser les résultats
<b>MODULE 18</b>	Organiser la deuxième session d'examens
<b>MODULE 19</b>	Introduction au domaine Constitution des groupes
<b>MODULE 20</b>	Les groupes : arborescences, inclusions et incompatibilités
<b>MODULE 21</b>	Affectation des étudiants dans les groupes
<b>MODULE 22</b>	Gestion des stages classiques
<b>MODULE 23</b>	Introduction au domaine Organisation des épreuves
<b>MODULE 24</b>	Préparation de l'élaboration des calendriers d'épreuves
<b>MODULE 25</b>	Élaboration des calendriers d'épreuves
<b>MODULE 26</b>	Thèses, H.D.R. et D.R.T.
<b>MODULE 27</b>	Introduction à l'organisation et à la gestion de l'anonymat
<b>MODULE 28</b>	Organisation de l'anonymat
<b>MODULE 29</b>	Gestion des résultats sous anonymat
<b>MODULE 30</b>	Paramétrer et calculer les charges d'enseignement
<b>MODULE 31</b>	Glossaire
<b>MODULE 32</b>	Récapitulatif des éditions et requêtes

# MODULE 9

## CONNAITRE LA STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

### SOMMAIRE

<b>1. OBJECTIFS DU MODULE</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Les objectifs</b>	<b>5</b>
<b>1.2 Le déroulement de la session</b>	<b>5</b>
<b>2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>6</b>
<b>2.1 Définition des concepts</b>	<b>6</b>
A. DIPLOME .....	6
B. VERSION DE DIPLÔME (VDI) .....	6
C. ÉTAPE.....	6
D. VERSION D'ÉTAPE (VET) .....	7
E. ÉLÉMENT PEDAGOGIQUE (ELP) .....	7
F. LISTE D'ELEMENTS (LSE) .....	7
<b>2.2 Caractéristiques des concepts</b>	<b>7</b>
<b>2.3 Principes de modélisation de la SE</b>	<b>8</b>
<b>2.4 Principe de modélisation de la SE – type LMD</b>	<b>8</b>
<b>2.5 Entités organisatrices</b>	<b>9</b>
A. CENTRE DE GESTION (CGE).....	9
B. CENTRE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (CIP).....	9
C. COMPOSANTE .....	9
<b>2.6 Liens avec les autres domaines</b>	<b>9</b>
<b>2.7 Recherche d'informations</b>	<b>10</b>
A. DIPLOME .....	10
B. ÉTAPE.....	10
C. ÉLÉMENT PEDAGOGIQUE .....	10
<b>3. DEMONSTRATION ET EXERCICE</b>	<b>11</b>

<b>3.1</b>	<b>Données générales</b>	<b>11</b>
<b>3.2</b>	<b>Consultation d'un diplôme : démonstration</b>	<b>13</b>
	A. ÉCRAN SELECTION D'UN DIPLOME.....	13
	B. ÉCRAN DIPLOME .....	13
	C. ÉCRAN VERSION DE DIPLOME .....	14
	D. ÉCRAN HABILITATIONS ET MODELES.....	15
	E. ÉCRAN DESCENDANCE D'UNE VERSION DE DIPLOME .....	18
	F. ÉCRAN ÉTAPE .....	18
	G. ÉCRAN VERSION D'ETAPE .....	19
	H. ÉCRAN CONDITIONS D'ACCES .....	20
	I. ÉCRAN ÉLEMENT PEDAGOGIQUE.....	21
	J. ÉCRAN PRE-REQUIS .....	23
	K. ÉCRAN DESCENDANCE D'UN ELEMENT PEDAGOGIQUE .....	23
	L. ÉCRAN ASCENDANCE D'UN ÉLEMENT PEDAGOGIQUE.....	24
	M. ECRAN VERSION DE DIPLOME .....	25
<b>3.3</b>	<b>Consultation d'un diplôme : exercice</b>	<b>26</b>
	A. ENONCE .....	26
	B. CORRIGE.....	26

# 1.

## OBJECTIFS DU MODULE

### 1.1 Les objectifs

Les objectifs de ce module sont :

- ✓ maîtriser l'ensemble des **concepts** (terminologie, utilité des concepts, importance et utilité de la codification) et les **principes de modélisation** (construction d'une arborescence, liens entre les éléments) de la Structure des Enseignements (SE) dans Apogée;
- ✓ comprendre les implications de la Structure des Enseignements pour les inscriptions (contrôles d'accès, inscriptions possibles uniquement aux diplômes, versions de diplôme, étapes, versions d'étape et éléments pédagogiques définis et codés dans la structure);
- ✓ savoir naviguer dans la structure et visualiser les caractéristiques des enseignements.

#### Les objectifs



- ☰ Maîtriser les concepts et principes de modélisation d'une Structure des Enseignements dans Apogée.
- ☰ Comprendre les implications de la Structure des Enseignements pour les inscriptions administratives et pédagogiques.
- ☰ Savoir naviguer dans une Structure des Enseignements afin de visualiser les enseignements disponibles dans l'établissement ou la composante.

### 1.2 Le déroulement de la session

Les durées indiquées sont des durées approximatives. Certaines sections pourront durer plus ou moins longtemps selon les modules suivis au préalable par les participants et le souhait de ces derniers.

Le temps consacré aux manipulations libres dépendra du temps nécessaire à la réalisation des démonstrations et exercices.

#### Le déroulement de la session



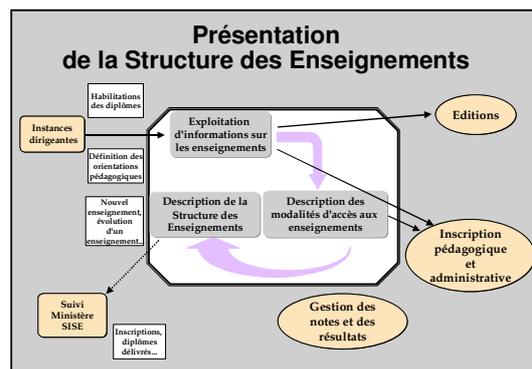
☰ Partie théorique	1 h 30
☰ Démonstrations et exercices	1 h 30
TOTAL	3 h

# 2.

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Le domaine Structure des Enseignements permet de :

- ✓ décrire et faire évoluer le contenu et l'organisation des enseignements,
- ✓ décrire les éléments pédagogiques (enseignements),
- ✓ décrire les imbrications entre éléments pédagogiques,
- ✓ permettre les modifications de la Structure des Enseignements,
- ✓ décrire et faire évoluer les modalités d'accès aux enseignements.



### 2.1 Définition des concepts

#### A. DIPLOME

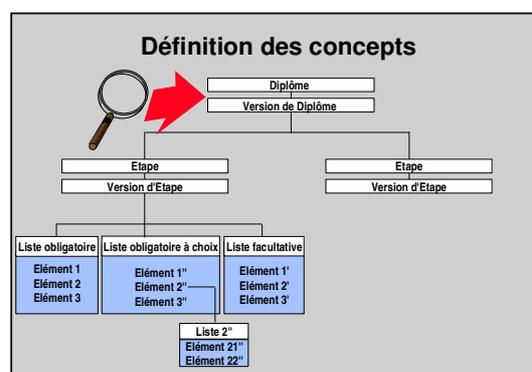
Titre délivré par l'établissement après validation des enseignements d'une ou plusieurs étapes. Il peut s'agir d'un diplôme national (DN) habilité par le ministère, propre à l'établissement (DU) ou d'un certificat (CE). Un diplôme se décompose toujours en au moins une version.

#### B. VERSION DE DIPLOME (VDI)

Description détaillée d'un diplôme à un instant «T» ou distinction entre deux contenus différents pour un même diplôme dans un établissement (ex : une antenne délocalisée dispensant une version du diplôme différente de celle de l'établissement principal ou des versions correspondant à des habilitations successives). Elle est utilisée pour la délivrance des diplômes.

#### C. ÉTAPE

L'étape est une notion permettant le lien entre les concepts administratifs (paiement des droits, inscription administrative, affiliation...) et le besoin de description de l'enseignement. Elle traduit le fractionnement dans le temps (année, ensemble d'années, semestres...) d'un enseignement conduisant à un diplôme. On lui associe des droits annuels.



## D. VERSION D'ÉTAPE (VET)

L'ensemble des éléments pédagogiques constitutifs d'une étape peut évoluer dans le temps; il est nécessaire de conserver ces évolutions afin de pouvoir à tout moment reconstituer les acquis d'un étudiant.

La version d'étape permet de suivre l'évolution dans le temps du contenu d'une étape.

Elle permet aussi de décrire des étapes associées à des contenus pédagogiques différents, au même moment.

Les étudiants sont inscrits administrativement à une ou plusieurs versions d'étape.

## E. ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE (ELP)

L'élément pédagogique est le concept qui permet de décrire le contenu d'un enseignement.

Un élément pédagogique est caractérisé par une nature : unité d'enseignement, module, matière, etc. Il peut être décomposé en éléments plus fins selon le niveau de précision souhaité dans la description du contenu d'un enseignement.

L'organisation des éléments pédagogiques décrit l'organisation des enseignements.

Un élément pédagogique peut être caractérisé par des conditions d'accès, dites pré-requis.

Les étudiants sont inscrits pédagogiquement aux éléments constitutifs de leur(s) version(s) d'étape d'inscription.

▲ Les notes et/ou résultats sont associés obligatoirement à des ELP, l'ELP sert de support aux notes et/ou résultats.

## F. LISTE D'ÉLÉMENTS (LSE)

La liste est un regroupement d'éléments pédagogiques constituant un ensemble cohérent. Une liste peut être de type :

✓ **obligatoire** : le suivi des éléments pédagogiques qui la constituent est directement déduit du suivi de l'élément, dit « élément père », dont elle dépend (sauf dispense explicite pour un étudiant),

✓ **obligatoire à choix** : un nombre déterminé d'éléments est obligatoire, mais le choix de ceux-ci est laissé à l'étudiant. Ce type de liste est caractérisé par un nombre minimum et un nombre maximum d'éléments à choisir parmi les éléments de la liste,

✓ **facultatif** : la possibilité est donnée à l'étudiant de suivre des enseignements complémentaires choisis dans la liste d'éléments.

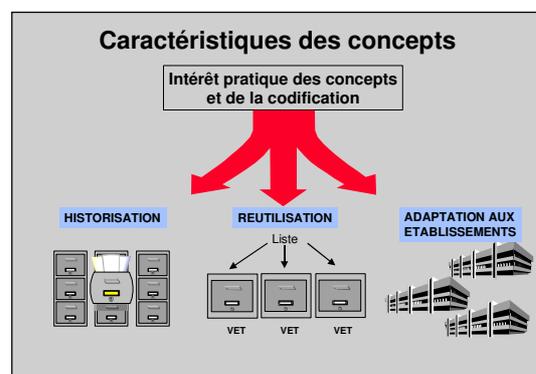
▲ Aucune hiérarchie prédéterminée entre les types de listes n'est imposée. Les listes d'éléments sont ensuite rattachées à la version d'étape ou à un élément supérieur.

## 2.2 Caractéristiques des concepts

✓ **Adaptation aux établissements** : les termes utilisés dans la Structure des Enseignements dans Apogée sont génériques; ils recouvrent les réalités diverses des enseignements dans les établissements (UE, modules, parcours, etc.)

✓ **Historisation des enseignements** : la notion de version et la codification des enseignements permet de tenir à jour un historique des enseignements dispensés dans l'établissement.

✓ **Réutilisation** : l'unicité de la codification pour un élément ou une liste permet de réutiliser des éléments ou des listes d'éléments dans plusieurs versions d'étape



présentant des enseignements communs.

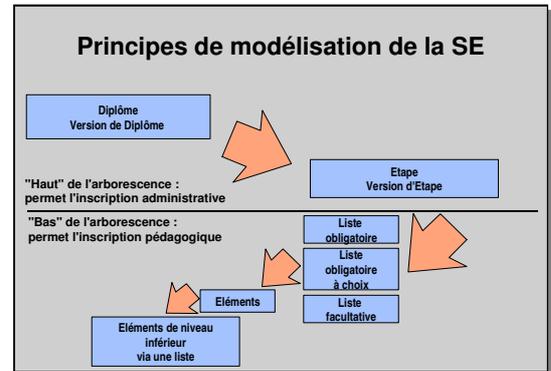
Par exemple : le même cours de mathématiques peut être rattaché à la LICENCE MIAS et à la LICENCE MASS.

- ✓ **Unicité des codes** : chaque niveau de description est codé : diplôme, version de diplôme, étape, version d'étape, liste d'éléments pédagogiques, élément pédagogique. Chaque code, pour un objet d'un niveau, est unique à l'intérieur de l'établissement.
- ▲ Des cours de même libellé mais de contenus différents seront des objets différents, cas de l'enseignement de bureautique qui diffère selon les filières.

## 2.3 Principes de modélisation de la SE

Les concepts préalablement définis s'articulent pour former l'arborescence d'un diplôme.

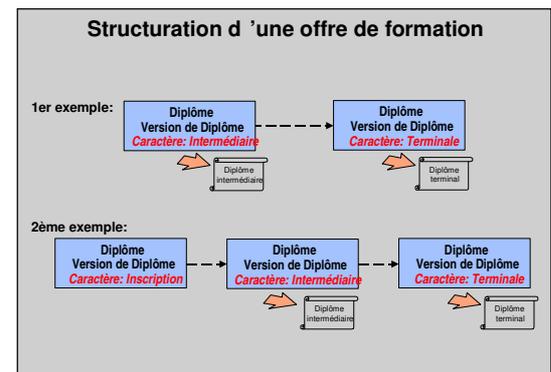
- ✓ Au diplôme est associée au moins une version de diplôme.
- ✓ Le diplôme se décompose en étapes (à chacune est associée au moins une version d'étape).
- ✓ La version d'étape se décompose en listes d'éléments pédagogiques (obligatoires, obligatoires à choix, facultatives).
- ✓ Les éléments pédagogiques se décomposent éventuellement en éléments de niveau inférieur via des listes.



## 2.4 Principe de modélisation de la SE – type LMD

Une offre de formation est représentée par un ensemble de versions de diplôme liées entre elles sur lesquelles l'étudiant va s'inscrire successivement afin d'aboutir au diplôme terminal.

Ces liens permettent de structurer l'offre de formation, lorsqu'un diplôme final doit être modélisé sous forme de plusieurs versions de diplôme, soit pour répondre à la délivrance d'un diplôme intermédiaire, soit pour permettre l'utilisation de tronc communs. Chaque version de diplôme de l'offre de formation possède un caractère :



- ✓ Une version de diplôme est dite « d'inscription » lorsqu'elle sert uniquement de support d'inscription de l'étudiant au cours des premières années de l'offre de formation sans vocation de délivrance de diplôme.
- ✓ Une version de diplôme est dite « intermédiaire » lorsqu'elle sert de support d'inscription de l'étudiant au cours des premières années de l'offre de formation mais permet également la délivrance d'un diplôme intermédiaire avant la délivrance du diplôme terminal.
- ✓ Une version de diplôme est dite « terminale » lorsqu'elle sert aussi bien de support d'inscription que de support de délivrance du diplôme terminal visé par l'étudiant au sein de l'offre de formation.

### Principes de structuration d'une offre de formation:

- ✓ Une version de diplôme terminale est liée à au moins une version de diplôme à caractère intermédiaire et/ou inscription.

- ✓ Une version de diplôme à caractère intermédiaire ou inscription est au moins liée, soit à une version de diplôme terminale, soit à une version de diplôme intermédiaire ou inscription.

## 2.5 Entités organisatrices

### A. CENTRE DE GESTION (CGE)

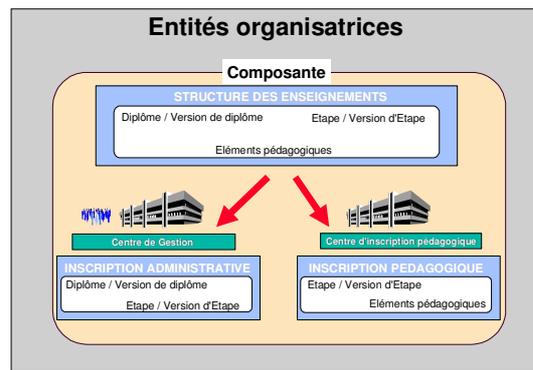
Entité qui a la charge de l'inscription administrative à une version d'étape. Plusieurs centres de gestion peuvent organiser les inscriptions à une même version d'étape.

### B. CENTRE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (CIP)

Entité qui a la charge de l'inscription pédagogique à des versions d'étape et aux éléments pédagogiques. Plusieurs CIP peuvent organiser les inscriptions à un même objet.

### C. COMPOSANTE

Entité juridique, géographique ou organisationnelle ayant une responsabilité de type pédagogique. La composante est habilitée à organiser des enseignements. Elle assure la définition et l'évolution du contenu des enseignements dont elle a la responsabilité. Les composantes organisationnelles correspondent à un découpage propre à l'établissement, non satisfait par les composantes juridiques ou géographiques.



Une version de diplôme est liée à des composantes habilitées.

- ▲ Seule une composante juridique est habilitée à délivrer le diplôme.

Une version d'étape est organisée par une composante unique dite composante organisatrice.

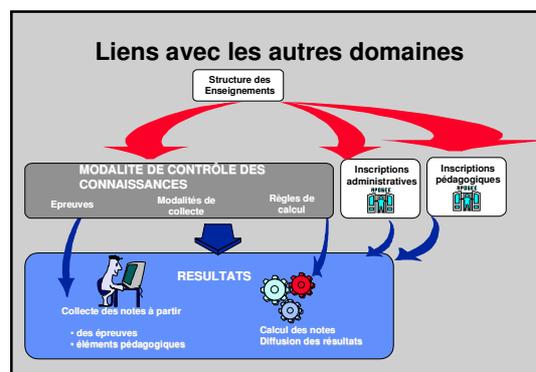
Un élément pédagogique est dispensé par une composante unique, responsable et propriétaire de son contenu. Une composante peut proposer dans son programme d'enseignement des éléments pédagogiques dispensés par une autre composante, avec son accord ; elle est dite composante associée pour les éléments pédagogiques dont elle n'est pas propriétaire.

Exemples de composantes : IUT, École, UFR, Antenne délocalisée d'une UFR, IUP, Laboratoire, Institut, Faculté.

## 2.6 Liens avec les autres domaines

La Structure des enseignements est le fondement d'Apogée, elle est utilisée :

- ✓ lors de la définition des modalités de contrôle des connaissances : modalités de version de diplôme, version d'étape, élément pédagogique ;
- ✓ lors de l'inscription administrative de chaque étudiant : inscription à une version d'étape dans le cadre d'une version de diplôme ;
- ✓ lors de l'inscription pédagogique de chaque étudiant aux éléments pédagogiques :
  - soit en réalisant une véritable inscription pédagogique (IP),
  - soit en réalisant une prise en compte pour calcul (PrC) ;



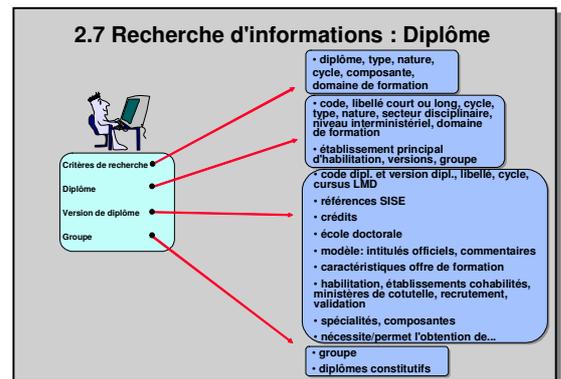
- ✓ lors du lancement des calculs, avec contrôle du chemin pédagogique :
  - nécessité d'un lien SE descendant entre l'objet de la règle de calcul et les objets manipulés : les calculs demandés sur les éléments pères s'effectuent à partir des notes obtenues par les éléments fils;
- ✓ lors de la diffusion des résultats :
  - édition des PV, relevé de notes
  - extraction des notes
  - édition des diplômes ;
- ✓ pour donner des informations sur l'offre de formation.

## 2.7 Recherche d'informations

### A. DIPLOME

La fonction **Recherche** permet de sélectionner un diplôme directement ou d'afficher les diplômes correspondant aux critères saisis.

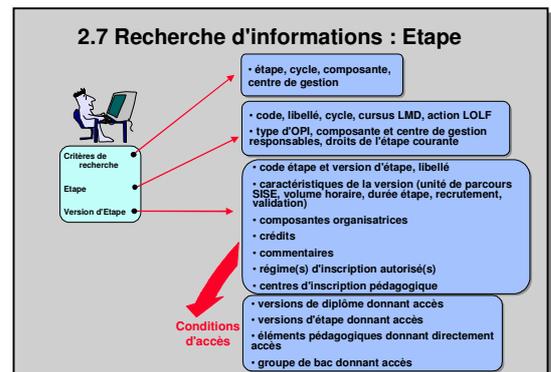
Il est aussi possible de consulter la descendance de ce diplôme et le groupe de diplômes associé.



### B. ÉTAPE

La fonction **Recherche** permet de sélectionner une étape directement ou d'afficher les étapes correspondant aux critères saisis.

Il est aussi possible de consulter la descendance et les conditions d'accès.

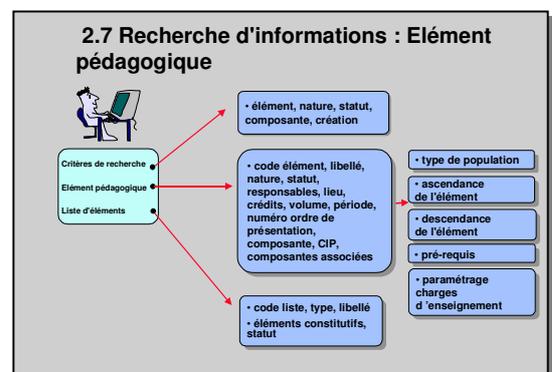


### C. ÉLÉMENT PEDAGOGIQUE

La fonction **Recherche** permet de sélectionner un élément pédagogique, ou d'afficher les éléments pédagogiques correspondant aux critères saisis.

Il est aussi possible de consulter : le type de population, l'ascendance de l'élément, la descendance de l'élément, les pré-requis à l'élément et les charges d'enseignements paramétrées chaque année.

Il est possible de consulter les éléments pédagogiques de la liste.



# 3.

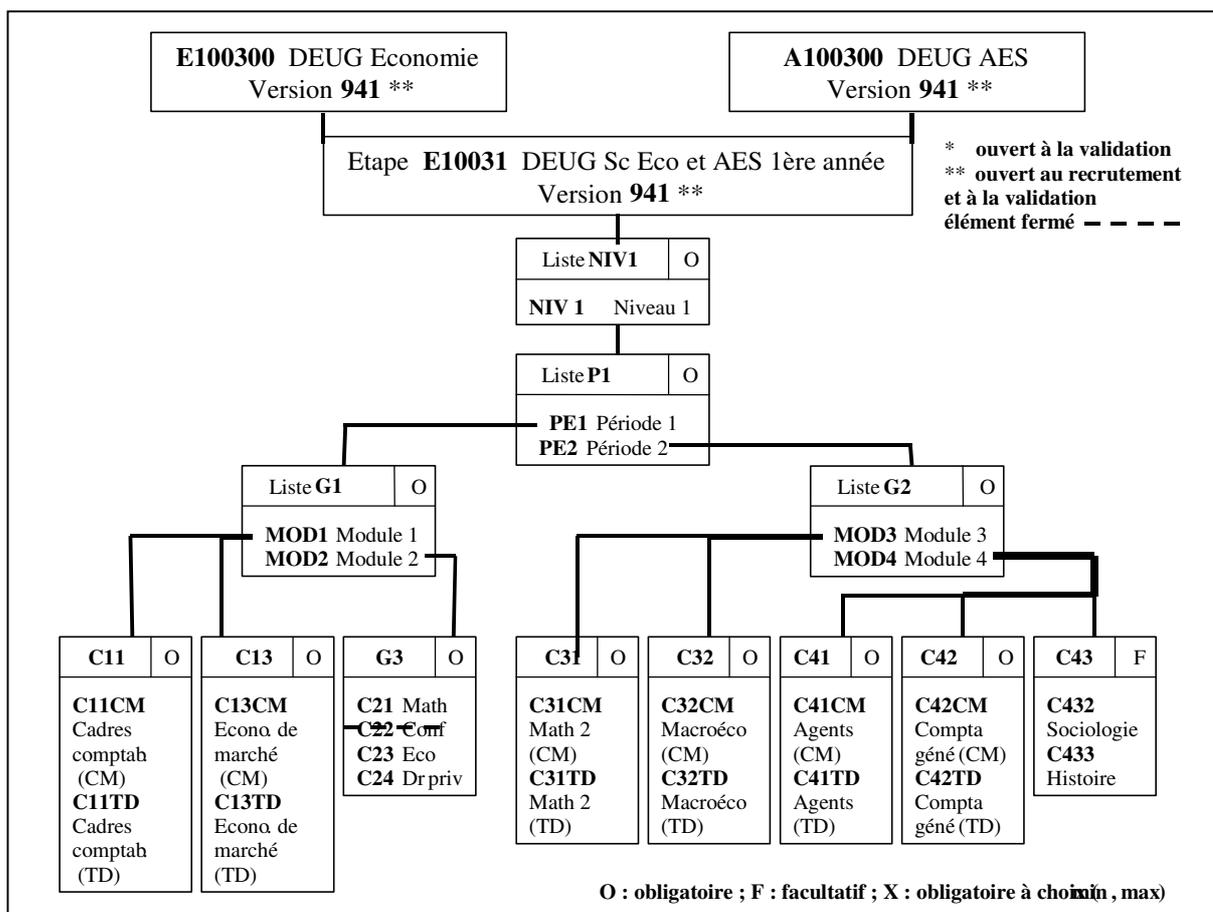
## DEMONSTRATION ET EXERCICE

### 3.1 Données générales

Notation : les versions d'étape sont notées étape/version, par exemple E10031/941

#### STRUCTURE DU DEUG D'ECONOMIE

##### Démo 3.2





## 3.2 Consultation d'un diplôme : démonstration

- ✓ En utilisant les fonctionnalités du domaine Structure des Enseignements, analysez puis reconstituez la structure du DEUG d'Économie (**E100300**).
- ✓ Étudiez son organisation (arborescence), ses conditions d'admission, ses évolutions...
- ✓ Consulter la VDI du diplôme d'ingénieur **ING01**.

### Consultation d'un diplôme



- ☰ Connaître les procédures de consultation d'un diplôme.
- ☰ Savoir naviguer entre les écrans pour rechercher des informations
- ☰ Rechercher des informations au niveau le plus fin (caractéristiques des éléments pédagogiques constitutifs)
- ☰ Pouvoir reconstituer l'arborescence du diplôme consulté

### A. ÉCRAN SELECTION D'UN DIPLOME

Diplôme	Type	Nature	Cycle	Composante	Domaine
A100300	DEUG AES	10	DEUG	1	Sc. éco
A100400	LICENCE Sciences éco	20	Licence	1	Sc. éco
D100	DEUG Droit	10	DEUG	1	Droit
DALL	DU Allemand	72	Dip. univ.	3	Langues
DC01	Doctorat de Physiologie	41	Doct. état.	1	Sc. tech.
DC02	Doctorat de vulcanologie	41	Doct. état.	1	Sc. tech.
DC03	Doctorat d'Ecologie	41	Doct. état.	1	Sc. tech.
DC04	Doctorat de Chimie	40	Doct. univ.	1	Sc. tech.
DC05	Doctorat d'informatique	40	Doct. univ.	1	Sc. tech.
DC06	Doctorat Ampt. territoriale	40	Doct. univ.	1	Sc. tech.
DDEMASS	DEUG MASS	10	DEUG	1	Sc. éco
DDEMASS	DEUG MASS	10	DEUG	1	Sc. tech.
DDEMASS	DEUG MASS	10	DEUG	1	Sc. tech.
DDOR	DEUG Droit	10	DEUG	1	Droit
DECOG	DEUG Economie Gestion	10	DEUG	1	Sc. éco
DECOE	DEUG Géographie	10	DEUG	1	Sc. hum.
DHIST10	DEUG Histoire	10	DEUG	1	Sc. hum.

➔ Sélectionner Recherche dans le menu **Diplôme**.

Lancer la recherche par **F8**.

La liste des diplômes de l'établissement enregistré dans Apogée est affichée. Tous les champs sont d'éventuels critères de recherche.

➔ Sélectionner le diplôme dans la liste en positionnant le curseur sur sa ligne et en cliquant sur le bouton **Accepter**.

L'utilisateur accède aux

informations de l'écran **Diplôme**.

- ▲ Il n'est pas nécessaire de passer par l'écran de sélection d'un diplôme ; si l'utilisateur connaît le code du diplôme, il peut le renseigner directement dans l'écran **Diplôme** et effectuer une recherche par **<F8>** pour afficher les informations.

### B. ÉCRAN DIPLOME

Code diplôme : E100300 Libellé court : DEUG Economie Cycle : 1 Type : 10 DEUG

Nature : 1 Dip. nation Libellé long : DEUG de Sciences Economiques  
 Secteur disciplinaire : 0039 Sc. gestion Discipline : Sc. Eco  
 Niveau interministériel : 3 Domaine :

Couverture Sécurité Sociale  Couverture Accident du travail  
 Ouvert au recrutement  Ouvert à la validation

Etalissements : Habilité : 0350938C SPOGEE  En service

Groupes de diplômes : Groupe : B1 Sciences Economiques  En service

Versions de diplôme : Habilitation

Versio	Debut	Fin
041	1990	1997

Rechercher diplôme Groupe de diplômes Version de diplôme

Code Diplôme Etablissement : Record: 1/1

Cet écran permet de définir le diplôme dans Apogée. Le diplôme est référencé par un code ainsi que différentes caractéristiques telles que le cycle, le type, la nature, le libellé long, le domaine de formation ou les références SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant) : secteur, niveau.

✓ **Couverture Sécurité sociale / Accident du travail** sont modifiables.

✓ **Ouvert au recrutement / à la validation** : ces témoins,

déduits des versions de diplôme rattachées, ne sont pas modifiables : ils renseignent l'utilisateur sur le statut actuel du diplôme.

- ✓ **Habilité.** Le code correspond à l'établissement principal d'habilitation. Pour les établissements cohabilités, se reporter à la version de diplôme.
  - ✓ **Groupes de Diplôme et Versions de Diplôme.** Ces tableaux non modifiables résument les informations des écrans **Groupes de Diplôme** et **Versions de Diplôme**. Pour consulter le détail, l'utilisateur peut accéder à ces écrans par les boutons de bas d'écran.
  - ✓ Sur l'écran **Groupe de diplômes**, on peut définir un groupe de diplômes comme étant une filière. Le témoin **Filière** est utilisé dans le domaine pilotage, il permet d'obtenir des statistiques par filière.
- ➔ *Continuer la consultation des enseignements en cliquant sur le bouton Version de Diplôme.*

### C. ÉCRAN VERSION DE DIPLOME

✓ **Cursus LMD** : précise le cursus auquel appartient la version de diplôme: (L)icence, (M)aster ou (D)octorat. Il permet notamment, dans le cadre des indicateurs relatifs à la LOLF de l'univers Pilotage, de calculer le nombre d'étudiants diplômés par typologie de cursus

✓ **Durée** : correspond à la durée théorique de la version de diplôme.

✓ **Références SISE** : La première ligne SISE 'Diplôme' permet d'identifier la version de diplôme dans les remontées des inscriptions et les remontées des résultats aux diplômes des enquêtes nationales SISE.

La deuxième ligne SISE 'Diplôme intermédiaire' est à renseigner uniquement pour les versions de diplôme à caractère intermédiaire.

✓ **Crédits** : correspond au nombre de crédits européens associé à la version de diplôme.

▲ Cette valeur de crédits est pré-attribuée à chaque étudiant au cours de son inscription administrative.

✓ **Ecole doctorale** : indique l'école doctorale associée à la version de diplôme. Cette information n'est saisissable que pour les diplômes de type Thèse, HDR ou DRT.

✓ **Offre de formation.** Caractéristiques de l'offre de formation relative à la version de diplôme.

- domaine du diplôme, mention de domaine, spécialité : Informations réglementaires liées aux habilitations de la version de diplôme,
- champs disciplinaires : information précisant quels sont les principaux domaines touchés par l'enseignement. Le caractère majeur/mineur peut qualifier chacun de ces champs,
- finalité : but de la formation (professionnelle, recherche, ...).

✓ **Habilitation.** Informations sur les habilitations : code dossier et période d'habilitation. Des contrôles de cohérence sont effectués sur les dates d'habilitation, de recrutement et de validation (l'inscription à une version

d'étape du diplôme n'est plus possible après la date de fin d'habilitation du diplôme).

✓ Le bouton **Paramétrage** ouvre l'écran « Habilitations et modèles » permettant de définir le paramétrage de l'édition de la version de diplôme par périodes de validités : date d'arrêté d'habilitation, habilitations conjointes, modèle de diplôme...

✓ **Recrutement / Validation.** Ces champs correspondent aux années universitaires de début et de fin de recrutement ou de validation (les dates de début de recrutement et de validation sont identiques si le diplôme se prépare sur un an, idem pour les dates de fin)

▲ L'année correspond à celle du début de l'année universitaire : 1994 pour 1994-1995.

✓ **Spécialités SISE.** Un nombre mini et un nombre maxi de spécialités (limité à 3) peut être précisé. Un contrôle de cohérence du min et du max en regard du nombre de spécialités saisies est effectué à la validation de l'écran.

Les spécialités rattachées sont saisies (éventuellement initialisées) lors de l'inscription administrative à une étape liée à la version de diplôme.

Un numéro d'ordre peut être précisé pour les spécialités. Ce numéro d'ordre doit être unique et permet un tri autre qu'alphabétique des spécialités lors de l'édition de la dénomination du diplôme sur le parchemin ou l'attestation de réussite.

✓ **Composantes habilitées.** Seul un utilisateur appartenant à la composante habilitée peut modifier les enseignements correspondants dans Apogée.

▲ L'une d'entre elles doit être une composante juridique, habilitée à délivrer le diplôme.

✓ **Nécessite l'obtention de / Permet l'obtention de.** Ces tableaux renseignent l'utilisateur sur les diplômes pré-requis pour l'obtention du diplôme consulté (VDI).

▲ A ne pas confondre avec les conditions d'accès qui portent sur les inscriptions à la version d'étape (VET). La condition porte uniquement sur l'obtention.

✓ L'écran **Groupes de Versions de Diplômes** accessible par le bouton **Groupe de VDI** permet de définir un groupe de versions de diplômes correspondant à la notion de parcours dans le domaine pilotage.

➡ *En cliquant sur le bouton **Consulter descendance**, il est possible de continuer la consultation à un niveau plus fin.*

## D. ÉCRAN HABILITATIONS ET MODELES

De	à	Date arrêté	Modèle		
1990		17/02/1993	Cohabilitation	A	Modèle A 1 (DEUG, Licence, ...) à partir de 1995
			Cohabilitation		

✓ Le bouton  permet de supprimer la période de paramétrage en cours qu'elle ait été validée ou pas encore.

✓ **Validité** : Le paramétrage des habilitations conjointes, modèle et date d'arrêté est réalisé sur une période : tout diplôme obtenu dans une année universitaire dont l'année de début est

comprise dans la période sera édité avec le paramétrage correspondant.

Il n'est pas obligatoire de saisir la date de fin de validité, dans ce cas là, le paramétrage est valide jusqu'à la date de fin d'habilitation. L'année de fin de validité permet de définir une nouvelle période de paramétrage.

✓ **Date d'arrêté.** Date de l'arrêté d'habilitation applicable pendant la période.

▲ L'édition du diplôme (et de l'attestation de réussite) ne sera possible que si la **date d'arrêté** est renseignée.

✓ Le bouton **Cohabilitation** ouvre une fenêtre permettant de saisir

• les établissements en habilitation conjointe (en complément de l'établissement principal - écran **Diplôme**) : la liste de valeurs est restreinte aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque établissement en habilitation conjointe, la date d'arrêté est initialisée (et modifiable) avec la date de l'arrêté d'habilitation pour la période,

- le témoin d'édition des établissements en habilitation conjointe dans l'entête du diplôme,
- les ministères de cotutelle : la liste de valeurs présente tous les ministères,
- le témoin d'édition des ministères de cotutelle dans l'entête ou dans le corps du diplôme.

A l'édition du diplôme est éditée une ligne par date d'arrêté avec, pour chaque date, la liste des établissements cohabilités.

✓ Le bouton « => » ouvre une fenêtre permettant la sélection de la version de modèle de diplôme à associer à la version de diplôme pour la période sélectionnée ainsi que la saisie des informations à éditer sur le diplôme.

Il existe plusieurs types de diplômes avec des variantes:

- types de modèle pour les diplômes nationaux :
  - **A** pour diplômes de DEUG, licence, DEA, DESS,
  - **B** pour diplômes d'IUT,
  - **C** pour les IUP,
  - **D** pour les ingénieurs,
  - **E** pour les docteurs (thèse, HDR),
  - **F** pour les diplômes de santé.
  - **L et M** pour les diplômes LMD
  - **I** pour les diplômes intermédiaires (DEUG, Maîtrise)

- diplômes d'université : **UA, UB**.

- certificats : **KI, KL, KN**.

Certains champs sont ajoutés pour permettre la saisie d'informations complémentaires selon le modèle du diplôme.

Le modèle indiqué sera le modèle de diplôme utilisé lors de l'édition des diplômes dont l'année d'obtention est comprise dans la période. L'ensemble des informations **Préfixe 1, 2, 3, 4 et 5** ainsi que les **intitulés** sont les informations qui figureront sur le diplôme et l'annexe descriptive, sauf cas spécifiques.

✓ **Préfixes et Intitulés** sont édités sur les diplômes et l'annexe descriptive. Ils doivent être conformes à l'arrêté d'habilitation :

1. diplôme,
2. mention ou domaine,
3. option ou mention,
4. spécialité,
5. finalité.

✓ **Édition Mention** : cochée par défaut, elle permet d'éditer sur les diplômes la mention obtenue par l'étudiant.

Chaque bloc est spécifique selon le modèle choisi.

- pour les modèles **A, UA, L, M, I, F** :

**Titre 1** – initialisé à partir du libellé du préfixe 1 – modifiable par choix dans la liste des libellés de préfixe,

**Titre 2** – facultatif.

Ces 2 champs s'éditent dans l'en-tête en majuscule et gras sur 2 lignes après la ligne « Université ». **Édition « et au stage »** peut être coché pour imprimer la mention « et au stage » sur le diplôme.

- pour les modèles **B, UB, C, D, KN** :

**Composante du diplôme** : associer une composante à une VDI permet d'imprimer le nom du signataire *Directeur* sur les diplômes, si ce dernier est renseigné dans le référentiel et, pour les modèles **B** (contrôle du type de composante = IUT), **UB**, d'éditer en entier en haut à gauche le nom de l'IUT.

- pour les modèles **D** :

**Date de partenariat** : date de convention de partenariat entre l'établissement et un organisme privé (cas des nouvelles formations d'ingénieur NFI).

- pour les modèles I3 et I4 :

**Diplôme terminal** : mention spécifique aux diplômes intermédiaires permettant d'indiquer le diplôme terminal visé.

- pour les modèles **KL** :

**Langue** : Langue au titre de laquelle le certificat est préparé

**Correspondance européenne** : correspondance européenne du certificat CLES.

- pour les modèles **KN** :

**Logos (Gauche/Centre/Droit)** : Ces 3 champs permettent de sélectionner dans une liste de valeurs les logos imprimés en entête du certificat.

➔ [Cliquer sur le bouton Retour pour revenir à la version de diplôme.](#)

## E. ÉCRAN DESCENDANCE D'UNE VERSION DE DIPLOME

Cet écran permet de visualiser l'arborescence du diplôme.

Pour chaque étape ou élément pédagogique, un bouton permet de visualiser les éléments pédagogiques rattachés.

Le tableau montre pour chaque étape les crédits européens associés ainsi que les listes (code, type, minimum et maximum d'éléments) auxquelles les étapes et les éléments sont liés.

➤ En cliquant sur les boutons => permettant de visualiser la descendance des étapes, l'utilisateur se déplace vers la droite dans le tableau (ce qui correspond à une descente dans l'arborescence).

En se déplaçant dans le tableau, l'utilisateur bascule de l'écran **Descendance d'une version de Diplôme** (qui contient la première partie du tableau) à l'écran **Descendance d'un élément pédagogique** (qui contient la deuxième partie du tableau).

▲ Seuls les versions d'étape et les éléments **ouverts à l'inscription** apparaissent dans le tableau de descendance d'une version de diplôme.

✓ Le bouton **Crédits** permet d'afficher les valeurs de crédits européens de chaque élément pédagogique constitutif d'une version d'étape en lieu et place des caractéristiques de chaque liste associée (code liste, type, min et max). Lorsque ce bouton est activé, celui-ci prend la valeur « Liste ».

✓ Le bouton **Liste** permet d'afficher les caractéristiques de la liste (code liste, type, min et max) associée à chaque élément pédagogique constitutif d'une version d'étape en lieu et place des crédits. Lorsque ce bouton est activé, celui-ci prend la valeur « Crédits ».

## F. ÉCRAN ÉTAPE

Il est possible de sélectionner une étape directement à partir de cet écran, ou de passer par **Recherche** dans le menu déroulant **Étape**.

➤ **Rechercher l'étape de première année du DEUG d'économie. Saisir le code E10031 et lancer la recherche par la touche F8.**

✓ **Cursus LMD** : permet de préciser le cursus de l'étape

de formation: (L)icence, (M)aster ou (D)octorat.

- ▲ Cette information permet également, dans le cadre des indicateurs relatifs à la LOLF de l'univers Pilotage, de repérer les inscriptions d'étudiants dans un cursus de L1 ou de M1 par exemple.
  - ✓ **Action LOLF** : permet de préciser le niveau d'action de l'étape de formation : Licence (01), Master (02) ou Doctorat(03). L'action LOLF est définie au niveau national pour toutes les offres de formation de l'établissement, y compris les diplômes universitaires.
  - ▲ Cette information permet notamment, dans le cadre des indicateurs relatifs à la LOLF de l'univers Pilotage, de calculer le nombre d'étudiants inscrits par typologie d'action.
  - ✓ **Couverture Sécurité Sociale / couverture accident du travail** : l'inscription à une étape peut donner droit à une couverture sociale.
  - ✓ **Ouvert au recrutement / à la validation** : ces témoins ne sont pas modifiables ; ils renseignent l'utilisateur sur le statut des versions d'étape liées.
  - ✓ **Type OPI (Opération Préalable à l'Inscription)** : suivant le choix sélectionné, une décision d'OPI est nécessaire ou non à l'inscription à l'étape. Elle permet de connaître quel contrôle sera effectué pour l'accès à l'étape lors des OPI.
  - ✓ **Composantes et centres de gestion responsables** : si la capacité d'accueil est renseignée, un contrôle non bloquant est effectué lors de l'inscription.
  - ✓ **Droits de l'étape courante** : les droits sont généralement associés à l'étape dans le Référentiel, mais il est possible d'associer ou de modifier les droits de l'étape courante directement dans cet écran pour les utilisateurs ayant les habilitations suffisantes.  
Une liste de valeurs propose les droits de type E1, E2 et ES.
  - ✓ **Version de l'étape courante** permet de connaître les versions d'étape rattachées à cette étape.
- ➔ **Cliquer sur le bouton *Version d'étape* pour atteindre l'écran *Version d'étape*, dans lequel sont renseignées les versions d'étape correspondant à l'étape choisie.**

## G. ÉCRAN VERSION D'ETAPE

The screenshot shows the 'Version d'étape' screen with the following details:

- Code étape:** E10031, **Lib. court.:** DEUG Eco 1ère année, **Cycle:** 1, **Cursus LMD:** Licence, **Action LOLF:** Licence
- Code version d'étape:** 001, **Lib. long.:** DEUG Sciences économique et d'ES 1ère année
- Caractéristiques:** Unité de parcours SISE: DREG01, Durée étape: AN, Volume horaire: 60, Durée: 1,  Télé-Enseignement
- Recrutement/Validation:**  Ouvert au recrutement,  Ouvert à la validation
- Composante organisatrice:** Composante: 003, Lib. éco, Type: GFR,  En service, Crédits: 6
- Convention:** Code: , Libellé:
- Régimes d'inscription autorisée:** Régime: 1 (Initiale)  En service, 2 (Continue)  En service
- Centres d'inscription pédagogique:** Centre: A (UP Apogée)  En service, IA av. IP: , Ins. ext obt:

Buttons at the bottom: Version d'étape, Conditions d'accès, Lier liste d'éléments, Etape, Lier version de diplôme.

✓ **Télé-enseignement** : si cette case est cochée, elle permet de préciser, au moment de l'IA, si la version d'étape est suivie en télé-enseignement.

✓ **Ouvert au recrutement / à la validation** : ces témoins sont non modifiables ; ils renseignent l'utilisateur sur le statut de la version d'étape (porté sur les liens VET-VDI).

✓ **Composante organisatrice** : choisie

parmi les composantes responsables de l'étape.

- ▲ Cette information est utilisée dans les remontées SISE.
- ✓ **Crédits** : correspond au nombre de crédits européens associé à la version d'étape.
  - ▲ Cette valeur de crédits est pré-attribuée à chaque étudiant au cours de son inscription pédagogique à la version d'étape (elle n'est pas effectuée lors de l'inscription administrative).
- ✓ **Convention** : type de convention passée avec un autre établissement pour cette version d'étape. les types sont définis dans le référentiel.
  - ▲ Cette information est utilisée dans les remontées SISE03 : convention avec un institut catholique.
- ✓ **Régimes d'inscription autorisés** : le tableau renseigne l'utilisateur sur les régimes d'inscription autorisés lors de l'inscription à cette version d'étape. Les régimes d'inscription sont par exemple : formation initiale, formation continue, formation par apprentissage...
- ✓ **Centre d'Inscription Pédagogique (CIP)** : le tableau renseigne l'utilisateur sur les centres d'inscription pédagogique habilités à réaliser les inscriptions pédagogiques à la version d'étape.
- ✓ **IA avant IP** : la case cochée signifie que l'inscription administrative doit précéder l'inscription pédagogique dans ce CIP.
- ✓ **Ins. elt obl. (inscription aux éléments obligatoires)** : la case cochée signifie que, lors de l'inscription pédagogique, le fait de s'inscrire à un « élément père » entraînera l'inscription automatique aux « éléments fils » obligatoires.
- ✓ Le bouton **Conditions d'accès** permet d'afficher l'écran présentant les pré-requis donnant accès à la version d'étape sélectionnée :
  - versions de diplôme,
  - version d'étape,
  - éléments pédagogiques,
  - groupes de Baccalauréat.

Si l'étudiant n'a pas les pré-requis enregistrés, un message non bloquant informe l'utilisateur au moment de l'inscription administrative. Le fait d'avoir les pré-requis n'entraîne pas automatiquement l'inscription à la version d'étape. Celle-ci doit toujours être effectuée par l'utilisateur.

➔ Cliquer sur le bouton **Conditions d'accès**.

## H. ÉCRAN CONDITIONS D'ACCES

Visualiser les conditions d'accès à la première année du DEUG d'Économie :

- versions de diplôme donnant accès,
- versions d'étape donnant accès,
- combinaisons d'éléments pédagogiques donnant accès,
- groupes de Baccalauréat donnant accès.

Pour cette version d'étape, la condition d'accès porte sur les groupes de Bac.

Les conditions d'accès sont

utilisées lors de l'inscription administrative à l'étape.

Il suffit qu'une des conditions soit remplie pour que l'inscription soit autorisée.

- ✓ **Validité** présent dans tous les blocs sauf celui des combinaisons d'éléments pédagogiques, indique le nombre d'années de validité de l'objet donnant accès (champ non obligatoire). Cette validité est calculée à partir de l'année d'obtention de l'objet donnant accès.
- ✓ **TS présent** dans le bloc des combinaisons d'éléments pédagogiques, indique si la combinaison est en service ou non.
- ✓ Dans le cas de conditions d'accès à une version d'étape, **Acc si Obt part** (accès si obtention partielle) indique si l'étape est accessible à l'inscription pour des étudiants ayant un résultat ajourné mais autorisé à composer en année supérieure (code AJAC).

Exemple : dans le cas d'une maîtrise, il est possible de définir si un étudiant non admis à la licence est autorisé à s'inscrire en maîtrise.

➔ [Retourner sur l'écran version d'étape. Revenir au menu principal.](#)

## I. ÉCRAN ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE

➔ Sélectionner **Élément pédagogique** dans le menu **Élément**.

Effectuer une recherche pour visualiser la période 1 de la première année du DEUG d'Économie (**PE1**).

✓ **Nature** : Permet de caractériser les éléments pédagogiques. La nature peut-être spécifiée au niveau du référentiel comme étant de type semestre ou UE. Ainsi pour les éléments faisant partie d'une

structure de type LMD, le choix de la nature conditionne l'élément pédagogique comme étant de type semestre, UE ou aucun des deux.

✓ **Statut** : la liste comporte deux valeurs (ouvert ou fermé à l'inscription). Il permet à l'utilisateur de vérifier si les inscriptions à un élément sont possibles.

▲ Un élément fermé ne pourra plus être ouvert.

Les utilisateurs ne sont pas tous autorisés à effectuer des modifications telles que celles portant sur le statut de l'élément.

Chaque utilisateur possède des autorisations en fonction de son profil.

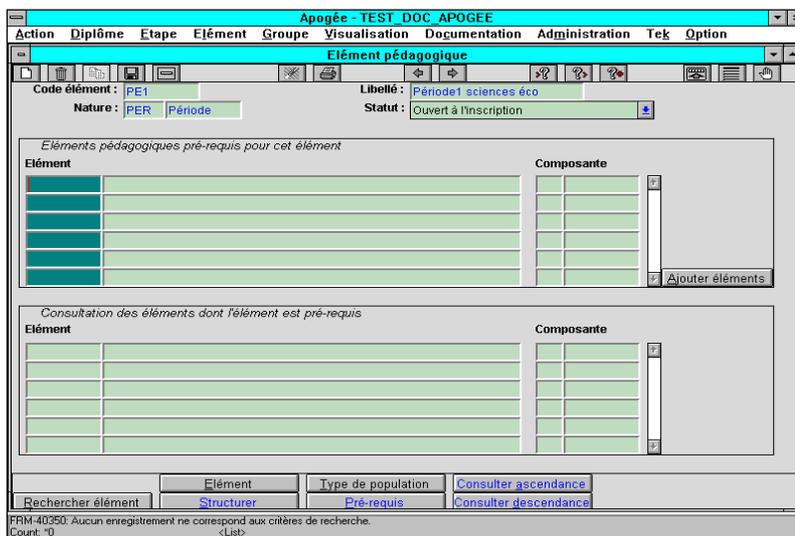
✓ **Utilisé en amont / décomposition** : ces témoins non modifiables renseignent l'utilisateur sur la décomposition éventuelle de l'élément en listes et son utilisation en amont. L'élément est décomposé (donc **Décomposition**) et fait partie lui-même d'une liste (donc **Utilisé en amont**).

✓ **Élément participant aux modalités de contrôle** : ce témoin permet de caractériser les éléments fictifs ajoutés pour des besoins d'organisation (support pour des notes calculées, par exemple moyenne des TP, bilan du 1<sup>er</sup> semestre en DEUG 1<sup>ère</sup> année). Aucun contrôle, ni aucune

restriction n'est effectué à partir de ce témoin. Par exemple, pour l'élément PE1, on peut décocher ce témoin.

- ✓ **Enseignement à distance** : ce témoin permet de préciser si l'enseignement de cet élément est dispensé à distance ou non. Aucun contrôle, ni aucune restriction n'est effectué à partir de ce témoin.
  - ▲ Ce témoin est principalement utilisé dans le calcul des indicateurs de la LOLF de l'univers Pilotage.
- ✓ **Lieu** : texte libre permettant de saisir l'endroit où est principalement dispensé cet élément pédagogique.
- ✓ **Inscription pédagogique du ... au ...** : Date de début et de fin des inscriptions pédagogiques sur cet élément pédagogique. Si une inscription pédagogique est effectuée sur cet élément pédagogique en dehors de ces dates, un message non bloquant le signalera.
- ✓ **Description** : texte libre permettant de saisir une description de l'élément pédagogique.
- ✓ **Volume** : Nombre dont l'unité de temps est définie dans la liste de droite. La combinaison des deux donne le volume en temps de l'élément pédagogique.
- ✓ **Période** : période pendant laquelle est dispensé l'élément pédagogique. Une liste de valeurs est disponible sur ce champ.
- ✓ **Suspendu** : ce témoin indique à l'utilisateur si l'élément sélectionné est provisoirement suspendu ; il ne sera pas proposé lors de l'inscription pédagogique. Ce témoin est à utiliser dans le cas d'une fermeture temporaire. Si il est coché, le champ motif devient obligatoire.
- ✓ **Crédits** : correspond au nombre de crédits européens associé à l'élément pédagogique.
  - ▲ Cette valeur de crédits est pré-attribuée à chaque étudiant au cours de son inscription pédagogique à l'élément.
- ✓ **Numéro ordre de présentation** : Numéro servant à ordonner les éléments pédagogiques de type semestre ou unité d'enseignement entre eux en vue de l'édition de l'annexe descriptive au diplôme ou de la consultation / édition de la situation des crédits de l'étudiant.
- ✓ **Capacité d'accueil intermédiaire et maximale** : à renseigner pour le cas où les capacités d'accueil ne sont pas gérées au niveau des groupes. Uniquement pris en compte lors d'une IP Web.
- ✓ **Composante** : composante responsable de l'enseignement.
- ✓ **Composante associée** : composante qui propose cet enseignement dans les cursus qu'elle gère.
- ✓ **Élément participant au calcul des charges** : ce témoin non modifiable renseigne l'utilisateur sur la participation de cet élément aux calculs des charges d'enseignement. Les informations indispensables aux traitements de calculs des charges sont définis dans la conversation de **Paramétrage des charges** de l'élément.
- ✓ **Responsables** : ce champ permet de sélectionner les responsables de l'élément pédagogique. La liste de valeurs des responsables propose les membres du personnel en service référencés dans le référentiel.
- ✓ **Centres d'inscription pédagogique (CIP)** : permet d'indiquer les CIP autorisés à inscrire pédagogiquement à l'élément.
- ✓ Les boutons **Type de population**, **Pré-requis** permettent d'accéder aux écrans correspondants.
- ✓ Le bouton **Libellé annexe**, permet d'accéder à une fenêtre servant à saisir les libellés devant être imprimés sur l'annexe descriptive au diplôme en fonction de la langue de celle-ci.

## J. ÉCRAN PRE-REQUIS



➔ Cliquer sur le bouton **Pré-requis** pour présenter l'écran correspondant.

Cet écran est vide car cet élément n'a pas de pré-requis et n'est pas le pré-requis d'un autre.

Le champ «élément dont l'élément est pré-requis» est automatiquement renseigné en fonction des données saisies pour les éléments.

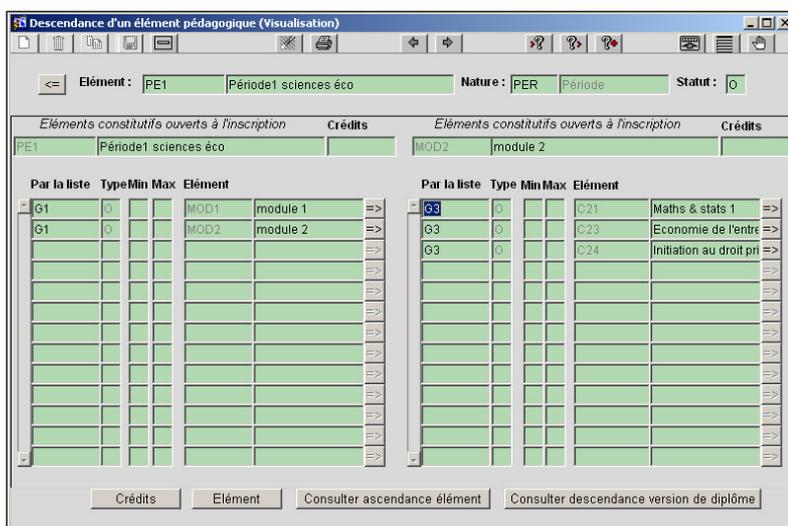
➔ Revenir à l'écran **Élément pédagogique**.

Cliquer sur le bouton **Type de Population** (suivant l'utilisation faite par l'établissement des types de population).

Revenir à l'écran **Élément pédagogique**.

Cliquer sur le bouton **Consulter descendance**.

## K. ÉCRAN DESCENDANCE D'UN ELEMENT PEDAGOGIQUE



Cet écran contient la suite du tableau de visualisation de l'arborescence du diplôme consulté.

➔ Les éléments constitutifs de la liste rattachée à l'élément **PE1** s'affichent.

Pour visualiser les éléments inférieurs, cliquer sur la flèche => en regard de l'élément.

Consulter les éléments de la liste rattachée à l'élément **MOD2**.

Seuls les éléments ouverts à l'inscription sont affichés dans les listes. Pour le vérifier, constater que l'élément **C22** n'apparaît pas dans la liste des éléments inférieurs à **MOD2**.

✓ **Crédits**: ce bouton permet d'afficher les valeurs de crédits européens de chaque élément pédagogique constitutif d'une version d'étape en lieu et place des caractéristiques de chaque liste associée (code liste, type, min et max). Lorsque ce bouton est activé, celui-ci prend la valeur « Liste ».

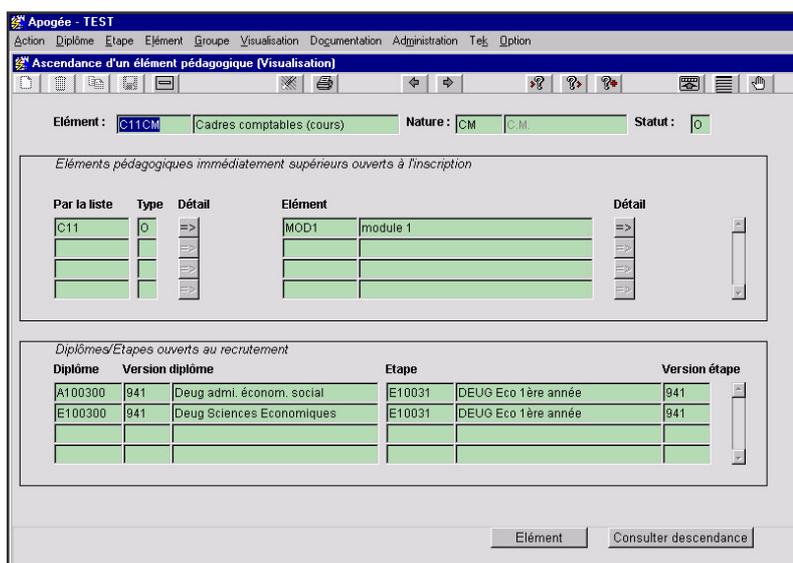
✓ **Liste**: ce bouton permet d'afficher les caractéristiques de la liste (code liste, type, min et max) associée à chaque élément pédagogique constitutif d'une version d'étape en lieu et place des crédits. Lorsque ce bouton est activé, celui-ci prend la valeur « Crédits ».

- ✓ **Élément** : ce bouton permet de basculer vers l'écran **Élément pédagogique**, qui porte les informations détaillées sur l'élément pédagogique.
- ✓ **Consulter Descendance Version de Diplôme** : ce bouton permet de revenir à la première colonne du tableau de visualisation de l'arborescence (et donc dans l'écran **Descendance d'une Version de Diplôme**)
- ✓ **Consulter Ascendance Elt.** : ce bouton permet de basculer vers l'écran **Ascendance d'un Élément Pédagogique**.

La flèche  permet de remonter à l'élément directement supérieur à celui indiqué. Si l'élément supérieur est dans la liste liée à la version d'étape, il faut utiliser le bouton **Consulter descendance version de diplôme**.

➔ **Cliquer sur le bouton Consulter ascendance élément en positionnant le curseur sur l'élément C11CM.**

## L. ÉCRAN ASCENDANCE D'UN ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE



✓ **Éléments immédiatement supérieurs ouverts à l'inscription** : les deux tableaux présentent les éléments du niveau supérieur de l'arborescence auxquels est relié directement l'élément sélectionné (tableau **Élément**) et les listes par lesquelles il leur est relié par le tableau **Liste**.

✓ Les boutons **Détail** permettent de basculer

vers les écrans **Consulter une Liste** ou **Consulter un Élément Pédagogique**, qui contiennent les informations sur les listes ou les éléments pédagogiques du tableau.

➔ **Basculer vers ces écrans. Pour revenir à l'écran Ascendance d'un élément pédagogique, cliquer sur le bouton Fin consultation.**

✓ **Diplômes / Étapes ouverts au recrutement** : le tableau présente les diplômes et les étapes contenant l'élément pédagogique sélectionné.

✓ Le bouton **Élément** permet à l'utilisateur de basculer vers l'écran **Élément pédagogique**.

➔ **Cliquer sur le bouton Élément.**

**Pour revenir à l'écran Ascendance d'un élément pédagogique, cliquer sur le bouton Consulter ascendance.**

Ces écrans sont en consultation et aucune modification n'est possible.

## M. ECRAN VERSION DE DIPLOME

➤ Sélectionner **Version de diplôme** dans le menu **Diplôme**.

Saisir **ING01** dans le champ **Code diplôme** et lancer la recherche par **F8**.

➤ Puis, activer le bouton **Modèle**

Les champs **Composante**, **Date de partenariat**, le témoin **Edition Spec. SISE** et le bouton **Autres Ministères** apparaissent pour permettre la saisie d'informations figurant sur

les diplômes.

### 3.3 Consultation d'un diplôme : exercice

#### A. ENONCE

- ✓ En utilisant les fonctionnalités du domaine, analysez puis reconstituez sur papier la structure du DEUG de Lettres Classiques.  
Étudiez son organisation (arborescence), ses conditions d'admission, ses évolutions.
- ✓ Des étudiants demandent un certain nombre de renseignements :

**Etienne BROCHE** souhaiterait comprendre pourquoi, en DEUG de Lettres Classiques (DLC1234),

- il n'a pas pu s'inscrire aux éléments :
  - « Connaissance de l'Allemagne » (DLCC300),
  - « Italien » dans le cours de langue vivante (DLCB400),
- il ne peut s'inscrire à deux langues vivantes.

**Un étudiant** désirant s'inscrire en Licence de Lettres Classiques (DLC4567) voudrait savoir pourquoi il n'a pas pu s'inscrire en « Didactique du Français » (DLCV700)

**Laura CRESSY**, inscrite 1<sup>e</sup> année de DEUG (XCAP11), désire savoir pourquoi elle n'a pas été affiliée à la Sécurité Sociale Étudiant alors qu'elle remplissait a priori les conditions requises.

**Fabrice JOURDAN**, vacataire au centre de gestion Scolarité centrale (PH), voudrait savoir pourquoi un message s'est affiché sur son écran lorsqu'il a voulu inscrire son 251<sup>e</sup> étudiant en 1<sup>re</sup> année de DEUG de Lettres Classiques (DLC100).

#### Consultation d'un diplôme : exercice



- ✓ Connaître les procédures de consultation d'un diplôme.
- ✓ Savoir naviguer entre les écrans pour rechercher des informations.
- ✓ Rechercher des informations au niveau le plus fin (caractéristiques des éléments pédagogiques constitutifs).
- ✓ Pouvoir reconstituer sur papier l'arborescence du diplôme consulté.

#### B. CORRIGE

- ✓ **Etienne BROCHE** ne pouvait effectivement pas s'inscrire au cours DLCC300 (Connaissance de l'Allemagne) car ce cours est suspendu à l'inscription.  
L'élément pédagogique DLCC450 (Italien) n'apparaît pas dans le tableau de visualisation car il est fermé à l'inscription ; l'étudiant ne peut s'inscrire à deux langues vivantes car la liste correspondante précise X(1,1).
- ✓ **L'étudiant** ne peut s'inscrire au cours DLCV700 (didactique du français) s'il n'a pas obtenu l'élément pédagogique pré-requis DLCE110 (initiation à la didactique) dispensé dans la VET DLC200.
- ✓ **Laura CRESSY** : la première année de capacité en droit n'ouvre pas droit à la Couverture Sécurité Sociale Étudiant ; c'est pour cette raison qu'elle n'a pu être affiliée lors de son inscription administrative.
- ✓ **Fabrice JOURDAN** a vu s'afficher un message l'informant que la capacité d'accueil était atteinte lorsqu'il a inscrit son 251<sup>e</sup> étudiant car la capacité d'accueil définie pour la version d'étape était de 250.

